



Katrin JADIN
Députée fédérale
Présidente du PFF et Vice-Présidente du MR

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Eupen, le 9 janvier 2014 -

Bientôt un vrai statut pour les accueillantes d'enfants conventionnées ?

Katrin JADIN a interrogé la Ministre de l'Emploi Monica De Coninck, qui semble prête à agir. La balle serait maintenant dans le camp des Communautés...

Les accueillantes d'enfants conventionnées ne disposent pas de réel statut professionnel. En conséquence, elles perdent aujourd'hui leurs droits sociaux lorsqu'elles exercent cette profession pendant 15 ans sans poursuivre une autre activité de salariée en parallèle.

Katrin JADIN a interrogé ce mardi la Ministre de l'Emploi sur ces situations et cette absence de statut qui semblent absurdes en 2014. Monica DE CONINCK lui a répondu que comme les accueillantes ne participaient pas au système des cotisations sociales, elles ne pouvaient pas en bénéficier. Mais la Ministre a ajouté qu'elle était disposée à collaborer avec ses collègues du gouvernement fédéral pour créer ce statut inexistant !

Malgré cette bonne volonté manifeste, le projet est loin de son aboutissement. Une partie des compétences dans ce domaine appartient aux Communautés. Qui n'ont apparemment pas encore répondu aux sollicitations de la Ministre DE CONINCK.

Selon Katrin JADIN, « *la problématique n'est pas anodine et a des conséquences sur d'autres aspects de l'organisation de notre société. Car pour chaque accueillante d'enfants qui, découragée, abandonne cette activité pour se tourner vers une autre, il existe plusieurs familles qui se trouvent subitement sans solution pour la garde de leurs enfants.* »

La bonne résolution de ce début d'année 2014 pourrait-elle être, pour tous les niveaux de pouvoir, d'offrir de réelles perspectives à ces femmes qui travaillent depuis des années en étant considérées comme inactives ? C'est en tout cas le souhait de Katrin JADIN.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATTRIN JADIN

GSM : 0478 333 417 | Courriel : kattrin@jadin.be

Attaché de presse : Marie Stasse (fr) : marie.stasse@jadin.be 0472/20.35.02